

Conseil municipal du 21 septembre 2017

Présents : Jack Chevau, Guy Prieur, Solange Pichon, Nicolle Courtin, Marie-Claude Gasganas, Claudine Choux, Chantal Kadlub, Valentin Pascault

Absent : Christophe Perreau, Sébastien Nicolle, excusés

Secrétaire de séance : Valentin Pascault

Procès verbal de la séance du 6 juillet 2017 : adopté.

Prix du repas à la cantine scolaire : le prix passe de 3,20 euros à 3,25 euros au 1^{er} septembre 2017

Le maire informe le conseil du remplacement de l'agent de la cantine scolaire en congé de maladie jusqu'au 8 janvier 2018 ainsi que du montant de l'indemnité à verser au centre de gestion (6%)

La commune adhère au centre de gestion pour le service remplacements.

Délibération pour le projet de statuts de la com com de Puisaye Forterre.

Le maire présente le projet de statuts de la nouvelle communauté de communes Puisaye-Forterre. Ces statuts qui ont été acceptés en conseil communautaire doivent être aussi présentés à chaque conseil municipal pour avis

Le projet est accepté par 3 voix pour, 1 contre et 4 abstentions

Installation d'internet dans la salle des fêtes et dans le gîte

Après discussion, le conseil décide d'adopter la solution suivante :

- Connexion à la salle des fêtes sachant que le gîte pourra en bénéficier.
- Le conseil approuve la création du compte facebook officiel et du groupe face book officiel de la mairie de Sougères.

Logement de Fougilet :

Dans l'urgence, le conseil donne son accord pour qu'une personne s'installe dans ce logement pour raisons de sécurité en particulier pour ses deux enfants. Ce logement sera pris dans l'état.

Commission logements : Chantal Kadlub, Claudine Choux et Nicolle Courtin

Logement de l'école : Le maire informe le conseil des démarches auprès de locataire qui doit quitter les lieux.

Fonctionnement des NAP : le maire informe le conseil sur le fonctionnement des NAP cette année scolaire et sur leur coût financier. Compte tenu de l'effectif à l'école (33 élèves) Il faut envisager 2 moniteurs pour l'encadrement des enfants le vendredi (pour le sport)

Commande de 2 tables de pique-nique : 1 sera placée au lavoir de Fougilet et 1 à Chauminet

Celle en stock à la commune est destinée aux Roches.

Bouches d'incendie : le maire informe le conseil d'une demande de bouche d'incendie dans la hameau de Chauminet pour des raisons de sécurité. Des vérifications seront effectuées dans les plus brefs délais avant décision.

Divers :

- Le maire informe de la prochaine réunion du CCAS le lundi 25 septembre à 18 h 30. (colis et/ou repas pour les personnes âgées)
- Proposition d'une personne projetant une séance sur les contes et poésies et dans l'avenir des initiatives « cuisine ». Le conseil donne son accord pour qu'elle utilise la salle des fêtes pour une première séance et qu'elle envisage par la suite son rattachement éventuel à une association.
- Point sur aménagements en cours : panneau affichage de l'école, finir le tracé du plateau sportif dans la cour de l'école
- Cabane sur ancienne ligne de chemin de fer : appel sera fait –en particulier sur le site- à des volontaires pour nettoyer la cabane de la végétation et déblayer les gravats qui y ont été fort inopportunément déversés.
- Concernant le projet de photos sur le village afin de, entre autres, agrémenter le site, le club photo participera en espérant que le plus grand nombre de personnes s'impliquera dans chaque hameau. Les modalités de participation paraîtront sur le site de la commune prochainement.
- Compte-rendu de la réunion concernant les bocages de Puisaye Forterre et les projets en cours.